

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

UN : prolongation autour de la succession de Zacharie Myboto

LE 2e congrès ordinaire de l'Union nationale (UN) tenu du 5 au 7 décembre dernier, n'a pas pu épuiser son ordre du jour. L'élection du nouveau président du parti n'a finalement pas eu lieu. Cela pour diverses raisons. Pas toujours objectives.



Photo: DR

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Les militants de l'UN se sont séparés en queue de poisson.

D'AUCUNS diraient que la montagne aura accouché d'une souris. D'autres, que les espoirs de ceux qui pensaient que le successeur de Zacharie Myboto à la tête de l'Union nationale (UN) serait connu au soir du lundi 7 décembre 2020, date de la clôture de son 2e congrès ordinaire commencé samedi, ont été douchés. Et pour cause, l'élection du nouveau directoire, principal enjeu des dites assises, n'a plus eu lieu. Ce scrutin prévu par les textes régissant l'UN, parti politique de l'opposition créé le 10 février 2010, a été tout simplement annulé. Les congressistes s'étant séparés en queue de poisson. Une preuve des fortes dissensions et autres contradictions relevées par rapport à ce point inscrit à

l'ordre du jour du congrès. Les palabres seraient essentiellement venues de la candidature de Paul-Marie Gondjout à la présidence du parti. Poste jusque-là occupé par l'ancien ministre d'État d'Omar Bongo Ondimba. Non pas parce que ses contradicteurs aient brandi des raisons statutaires ou réglementaires. Au contraire. Les uns et les autres ont avancé des arguments relevant plus de

"l'éthique politique". La principale raison étant que Paul-Marie Gondjout, secrétaire exécutif adjoint, chargé des Élections et des Questions politiques est le gendre du président sortant... Face à ce blocage il a été décidé, en application des statuts du parti, que les militants se retrouvent dans trois mois, pour l'élection du nouveau président de l'UN. En attendant, le bureau du congrès assurera les affaires courantes. Entre-temps, les dirigeants actuels vont s'atteler à ramener la sérénité dans la maison. Pour sa part, Paul-Marie Gondjout qui a jugé "indigne" et "injuste" les arguments de ses contradicteurs, a décidé de ne pas retirer sa candidature.

Les palabres seraient essentiellement venues de la candidature de Paul-Marie Gondjout à la présidence du parti.

CND: contribuer au développement de la démocratie



Photo: Adjai Ntoutoume

Vue de l'assistance à la clôture des travaux.

Adjai NTOUTOUME
Libreville/Gabon

LA 2e Session plénière ordinaire du Conseil national de la Démocratie (CND) s'est achevée, mardi dernier, au siège de cette institution, sur la volonté des participants de voir enfin le CND contribuer pleinement au développement et à l'ancrage de la démocratie dans notre pays. C'était en présence, entre autres, du président de cet organisme, Me Séraphin Ndaot Rembogo, et des représentants des partis politiques. Dans son intervention, le secrétaire général du CND, Martin Boundzanga, a relevé

la nécessité de voir cette entité être dotée de moyens, de manière à ce qu'elle assume ses fonctions. Ce, d'autant plus que, a-t-il affirmé, "le CND est un cadre d'échanges multiformes, un organe régulateur de la démocratie". Et d'ajouter : "Le CND est un Mbandja dans lequel toute la classe politique peut se retrouver et s'asseoir pour régler d'éventuels problèmes". Cette préoccupation soulevée par le secrétaire général avait été également relevée par Me Séraphin Ndaot Rembogo à l'ouverture des travaux, vendredi dernier, à l'auditorium du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Il s'était notamment étonné de ce que, "Le CND n'a jamais été consulté pour avis quelconque, ni par l'Exécutif, ni par le Parlement comme le suggère la loi".

À noter que lors de ces assises, les participants ont adopté un certain nombre de recommandations de nature à renforcer la démocratie dans notre pays.

Tribune des partis politiques

L'implosion d'un géant aux pieds d'argile ?

LA sortie, tant attendue, par la grande porte, du président de l'Union nationale (UN), Zacharie Myboto, n'a finalement pas eu lieu. Et pour cause, les enfants putatifs du patriarche de "l'Ancienne-Sobraga" n'ont pas accordé leurs violons sur le choix de leur nouvelle tête de file. On pourrait dire, sans risque de se tromper, qu'ils s'entre-déchirent quasiment. Un euphémisme ! En réalité, la grand-messe a tourné en eau de boudin, voire en véritable fiasco.

Conséquence : le vote du futur leader de la plus grande formation politique de l'opposition, du moins au regard du nombre de ses adhérents, a été reporté. Il aura lieu dans trois mois. Entre-temps, les affaires courantes seront assurées par le Bureau du Congrès

(lire ci-dessus).

Cette clôture de congrès, pour ainsi dire ratée, ne surprend guère les analystes et autres observateurs du landerneau politique. Tant les antagonismes sont extrêmement prononcés au sein de cette formation entre, d'un côté, les caciques et, de l'autre, la jeune garde. Un malaise perceptible dès l'ouverture du deuxième congrès ordinaire de l'UN.

Désormais, le parti est divisé en plusieurs franges. D'un côté, Paul-Marie Gondjout, secrétaire exécutif adjoint, chargé des Élections et des Questions politiques estime, à juste titre, qu'il a sa partition à jouer. D'autres, en revanche, soutiennent mordicus que les rênes doivent être confiées à une personne expérimentée, à l'instar du vice-président,

Paulette Missambo. Même si cette dernière n'a pas fait acte de candidature.

D'autres encore, par repli identitaire, claquent haut et fort que la présidence du parti doit impérativement revenir à l'ethnie de feu André Mba Obame, tout premier secrétaire exécutif de l'UN. Bref, la sérénité est loin d'être au rendez-vous dans cette succession qu'il est convenu d'appeler historique. Des divergences n'augurant rien de bon pour l'avenir. Si rien n'est fait dans le sens de l'apaisement, l'UN risque d'imploser. Un cas qui prouve à suffisance que la succession dans les écuries politiques est bien souvent source de conflit.

Yannick Franz IGOHO